

Ils veulent que leur mission soit reconnue

Enseignement

A l'appel du Snès-FSU et de l'Adben L-R, des professeurs documentalistes de collèges et lycées de l'Académie ont manifesté devant le rectorat hier.

Ils demandent au ministère les moyens d'enseigner l'éducation aux médias et à l'information, intégrée aux nouveaux programmes.

MONTPELLIER

Avoir en mains les outils et le cadre nécessaires pour pouvoir mener à bien leurs missions. La revendication des professeurs documentalistes est simple mais a du mal à être entendue. Hier le rectorat a fait la sourde oreille face à une petite délégation d'enseignants venus de plusieurs collèges et lycées de l'Académie pour manifester son mécontentement à l'appel du Snès-FSU et de l'Adben* L-R.

Un silence à l'image du sort réservé depuis des années à cette branche du professorat qui estime ne pas être reconnue à sa juste valeur. « Les administrations préfèrent nous cantonner à un rôle de vie scolaire », regrette Elisa Colomar du collège Las Cazes. Or les profs documentalistes ne sont pas chargés de tenir les CDI. Depuis 1989, ils possèdent le Capes et le statut d'enseignant. Depuis 2002 la discipline n'est plus associée aux métiers de bibliothécaires mais reconnue universitaire et rattachée aux sciences de l'info/com'.

A la rentrée 2016, les nouveaux programmes scolaires intègrent l'éducation aux médias et à l'information (EMI) comme une matière à proprement parler. Sauf qu'elle n'est pas confiée aux enseignants

documentalistes qui se sentent marginalisés. « Les professeurs des matières classiques ne sont pas forcément intéressés par ce qui touche au numérique. Tous n'acceptent pas nos interventions dans les classes », regrette Elisa Colomar.

Le nombre d'heures d'enseignement ayant déjà été rogné par la réforme (26 heures de cours contre 28 en sixième), ils ne souhaitent pas le réduire davantage pour les EMI. Mais ils imaginent un enseignement complémentaire type BII (brevet informatique internet). En tout cas, un fléchage horaire est nécessaire. « Les documentalistes, surtout les jeunes, souffrent d'un manque de reconnaissance », assure Véra Roth du lycée Champollion à Lattes.

A l'heure d'internet et des réseaux sociaux, collégiens et lycéens qui font de leur portable leur meilleur ami ont besoin d'un décriptage de la Toile. Avec souvent un seul poste de documentaliste en collège voire deux en lycée, « nous n'avons pas les moyens de former tous les élèves », déplore Martine Morez, du collège Les deux pins à Frontignan. Un vrai manque éducatif qui conduit à une auto-découverte des atouts et dérives du web. « Il existe un problème de culture technique d'internet. Les ados savent paramétrer Facebook mais pas ce qu'est un réseau, où sont stockées les données... », illustre Véra Roth.

La nature et la fiabilité des sources d'information du web n'est pas évidente pour tous les jeunes. Sans parler de ceux qui se sentent protégés par une certaine « impunité » derrière leurs pseudos. Autant de raisons qui poussent les documentalistes à demander au ministère les clefs du numérique.

Rémy Cougnenc

● * Association des enseignants documentalistes de l'Éducation nationale de l'Académie de Montpellier.



« Ce gouvernement réforme contre le peuple qui l'a élu »

Loi Travail

Scandalisée par le recours au 49-3, qui a coupé court au débat parlementaire à peine entamé, l'intersyndicale, loin de capituler, entend « amplifier la mobilisation ».

Un rassemblement est prévu aujourd'hui à Montpellier et deux journées de grève et manifestation la semaine prochaine (les 17 et 19).

HÉRAULT

Au lendemain de l'annonce « certes prévisible » de l'utilisation de l'article 49-3 « dès le début du débat parlementaire » sur la loi Travail, les syndicats mobilisés contre le projet accusent le coup. Et peinent, tant est grande la colère et amer le constat, à trouver des mots à la taille de « ce passage en force brutal pour aller extrêmement vite en besogne sur un texte qui n'a de majorité ni dans la rue, ni chez les salariés ni même à l'Assemblée nationale », dénonce le secrétaire départemental de la CGT de l'Hérault, Serge Ragazzacci.

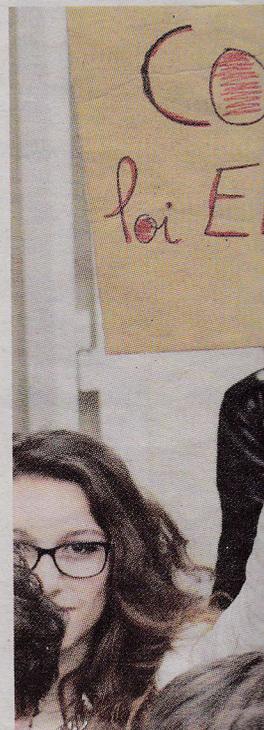
« Ce gouvernement est de gauche, mais il n'est ni croyant ni pratiquant », ironise le cégétiste, pour qui ce 10 mai « restera dans les annales car il marque une rupture historique et politique ».

« La démocratie est largement attaquée. Ce gouvernement réforme contre le peuple qui l'a élu », alerte à son tour Eric Bachelart, co-secrétaire départemental de la FSU 34. « Nous sommes contre la loi El Khomri, dont nous exigeons toujours le retrait, mais nous sommes également contre la forme qu'utilise le gouvernement pour dialoguer avec le peuple. Nos députés sont mis sur la touche, c'est inacceptable », poursuit-il.

Loin d'être KO debout, l'inter-

Le préfet P. Pouëssel en appelle « à la République »

● « Fort de ce qui s'est passé mardi soir dans la foulée de l'annonce du recours au 49-3, on a tout lieu de penser que dans les jours qui viennent, la tension, loin de décroître, va s'exacerber », estime le préfet de l'Hérault Pierre Pouëssel. Chose assez inhabituelle pour être soulignée, le représentant de l'État a tenu hier, après s'être entretenu avec les syndicats, à rencontrer la presse pour lancer un appel « au calme et à la raison » en amont des différents rendez-vous organisés aujourd'hui et la semaine prochaine (voir ci-dessus) par les



Le passage en force ne s'...

syndicale (CGT, FO, SFSU) répond à ce coup de « un appel à amplifier la tation. L'utilisation du 49-3 n'en aucun cas la fin du pro- vention. Il y a d'autres ont été adoptés, comme le C ont été battus par la rue » Serge Ragazzacci.

Si le rassemblement aujourd'hui à midi devant ture de Montpellier sera o symbolique que massif -1 pels à la grève -, les jour- tion nationales du 17 et 19 vraient, elles, être la vraie au passage en force du ment. Avec l'espoir, pour cats, d'un mouvement de conductible.

« La mobilisation est jamais à l'ordre du jour. nement n'est plus légitime ment il ne tient pas ses électorales, mais en plus vient pas à obtenir de ma-

Mardi soir, en réaction l'annonce du passage en f gouvernement sur le pro EL Khomri, environ 300 pe ont manifesté dans les ru Montpellier. Un cortège e duquel des débordements lieu (poubelles brûlées, v de police dégradé, une pe interpellée).

Tout en rappelant qu de manifester est « consu à la République », le préfe estimé qu'il devait s'exer « dans le calme. Dès lors q des débordements. L'État